



Forte mobilisation pour les 20 ans de la Loi Handicap dans la Somme : le Département continue son action en 2025

Amiens, le vendredi 14 février 2025

Du 6 au 11 février 2025, le Conseil départemental de la Somme et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ont célébré les 20 ans de la Loi du 11 février 2005, texte fondateur pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. Conférences, animations et rencontres ont rythmé cette semaine riche en échanges, mettant en lumière les avancées et les défis à relever. Le Département et la MDPH vont poursuivre cette dynamique tout au long de l'année 2025.

Une loi de société pour le Handicap

La "Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", promulguée le 11 février 2005, constitue une avancée majeure dans la reconnaissance et la protection des droits des personnes en situation de handicap en France.

Elle vise à garantir l'égalité des chances avec des mesures concrètes dans divers domaines tels que la compensation du handicap, l'éducation, l'emploi et l'accessibilité. Elle a notamment permis la création des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) qui accueillent, informent, accompagnent et conseillent les personnes en situation de handicap et leurs proches, devenues des acteurs clés dans l'accompagnement des personnes concernées et de leurs familles.

Une semaine d'événements pour ouvrir de nouvelles perspectives



2005 - 2025
HANDICAP
LE DÉPARTEMENT
S'ENGAGE ET AGIT !

20 ans après, le Conseil départemental et la MDPH ont organisé plusieurs temps forts, partout dans la Somme, pour mesurer le chemin parcouru et identifier les priorités à venir.

Les conférences à Amiens ont abordé les sujets essentiels comme la santé et l'inclusion scolaire.

Sur l'ensemble du département, des animations accessibles à tous ont été proposées et des échanges, appelés « *papotins* », ont permis aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants d'exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Quelques chiffres clés de la semaine :

- 200 participants aux *papotins* organisés sur les 5 territoires d'action sociale du département
- 170 participants aux 3 conférences
- 50 participants au repas à l'aveugle

Des priorités pour l'avenir : simplification et concertation

Ces rencontres ont mis en évidence une attente forte : la **simplification administrative**. La nécessité de simplifier les démarches ressort de manière franche et fait consensus ainsi que celle d'avoir un **interlocuteur unique** ou un référent pour mieux comprendre l'articulation des dispositifs.

Autre enjeu clé : **associer pleinement les personnes concernées** à l'élaboration des politiques publiques. Dans cette optique, outre les instances de concertation actuelles, le Département et la MDPH lancent une boîte à idées, accessible en ligne ou disponible à la MDPH, afin de nourrir une feuille de route adaptée aux réalités du terrain et en cohérence avec les orientations nationales.

Tout le long de l'année, le Département entend informer, sensibiliser et concerter les attentes et les besoins de tous. **Des évaluations seront réalisées par la MDPH afin qu'un bilan et une feuille de route soient établis à la fin de cette année anniversaire.**

Prochain rendez-vous : une journée dédiée à l'autisme

Dans la continuité de cette démarche, un temps fort sera organisé le mercredi 2 avril 2025 à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Le Département et la MDPH vont poursuivre leur action résolue en faveur du handicap, grande priorité départementale, à travers notamment l'Accord de Méthode signé en février 2022 entre l'État le Département, le Rectorat et l'Agence régionale de santé. Cet Accord-cadre fait du département de la Somme un territoire expérimental en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'Accord est structuré autour de 4 champs d'action :

- **l'habitat** en développant notamment l'habitat inclusif
- **l'école inclusive** avec plusieurs collèges accessibles
- **l'emploi et l'insertion professionnelle** avec plusieurs expérimentations
- **l'accompagnement inconditionnel et le soutien aux aidants**, avec le développement et l'accompagnement des plateformes de répit

Des actions ont été mises en place, avec de nouvelles aides en faveur des personnes en situation de handicap, et d'autres vont voir le jour prochainement, comme le 1^{er} collège « 100% inclusif » à Corbie (rentrée scolaire 2025/2026).

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental et du GIP MDPH de la Somme, « **cette semaine a été l'occasion de reconnaître les progrès réalisés et les avancées pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. Mais elle a surtout permis de mettre en évidence et de réfléchir aux défis qui restent à relever pour continuer à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. Avec Françoise Ragueneau, Vice-présidente en charge de l'autonomie, du grand âge et du handicap, nous réaffirmons l'engagement du Département et de la MDPH de la Somme à poursuivre les efforts pour une société toujours plus inclusive et accessible. Nous remercions également les professionnels de terrain et les acteurs institutionnels ou associatifs, indispensables à cette dynamique en faveur d'un département toujours plus engagé et solidaire.** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

